


AUTOVISION
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

 N° d'imprimé : F064622853 **PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

25/03/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25027530

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

24/05/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S059F508

(9) RAISON SOCIALE :
HDF CT(3) COORDONNÉES :
141 CHEMIN DE L'ARBRE DE GUISE59113 SECLIN
03.20.62.83.35

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 062S1345

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation

EW-760-NL (F)

02-09-2021

12-04-2018

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

Genre

VF6MF000759522376

N1

VASP

Type/CNIT

Énergie

N10RENT555W107

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un
commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

170058

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

<< SUITE DU PROCES-VERBAL No 25027530 >>
fixés ou gravement rouillés (AVG,AVD)6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières,
serrures ou gâches détériorées (AVG)

6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

Kilomètres relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
25/11/2022:145478 Km /
<< ATTENTION, CE PROCES-VERBAL CONTIENT 2 PAGES >>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES